



2018

DICRIM

Document d'Information Communal sur les
Risques Majeurs



Sommaire

Le Risque Majeur	p3
L'Alerte et la prévision	p4
L'organisation des secours	p5
Inondation de plaine	p6
Feux de forêts	p8
Tempêtes	p10
Froid/Canicule	p11
Transport de Matières Dangereuses	p12
Divers	p15
Les bons réflexes	p18

Le Risque Majeur

Sécurité civile : l'affaire de tous

La sécurité publique, la prévention des risques majeurs sont des sujets qui nous concernent tous.

Afin de répondre plus efficacement à des événements extrêmes, heureusement très rares, la ville d'Acigné vient d'élaborer deux documents complémentaires : le Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM), et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le DICRIM est un document destiné à vous informer sur la nature des « risques majeurs » auxquels nous pourrions être confrontés. Il aborde de façon simple et pratique les consignes et gestes de sécurité à adopter en cas de situation exceptionnelle. Bien informé, chacun sera donc mieux à même d'affronter une situation particulière de façon responsable et citoyenne.

Le PCS vise quant à lui à mettre en place une organisation dont l'objectif consiste à assurer la sécurité et la sauvegarde de la population (mettre à l'abri, soutenir, ravitailler, reloger...). Ce document recense donc l'ensemble des moyens communaux (humains et matériels) pouvant être mobilisés en cas de crise.

Le risque majeur

Un événement potentiellement dangereux (ou aléa) présente un risque UNIQUEMENT si des intérêts humains, économiques ou environnementaux sont présents dans la zone menacée.

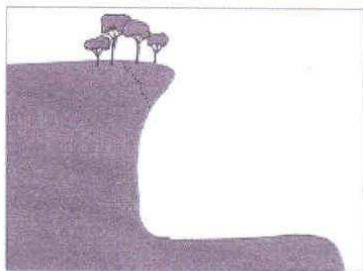


Fig. 1 : L'aléa

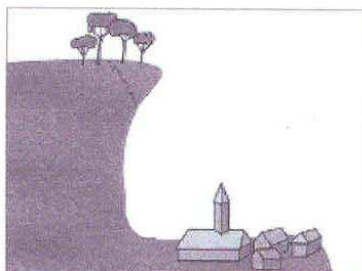


Fig. 2 : Les enjeux

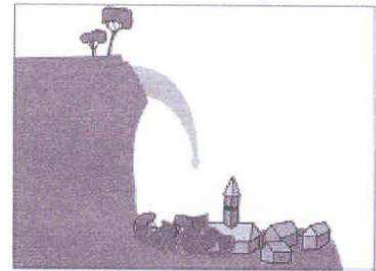


Fig. 3 : Le risque majeur

Un risque majeur est caractérisé par :

- une fréquence faible : on peut être amené à oublier l'existence du risque
- une forte gravité : les dégâts engendrés sont importants (le nombre de victimes, l'impact économique sont élevés).

« La définition que je donne du risque majeur, c'est la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre » Haroun TAZIEFF

L'Alerte et la prévision

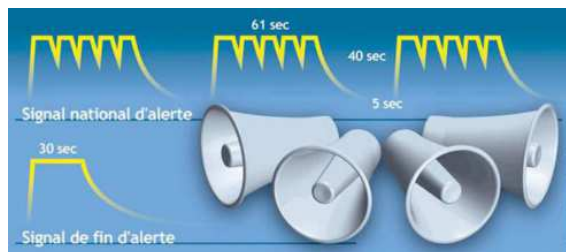
L'alerte

En cas d'évènement majeur exposant la population à un danger, le déclenchement de l'alerte est de la responsabilité de l'Etat ou du Maire. Il existe différents moyens de diffusion de l'alerte en fonction de la nature et de l'ampleur du phénomène.

Les Sirènes

Elles diffusent un signal unique d'alerte (Signal National d'Alerte) qui avertit qu'un évènement majeur va survenir. Le signal d'alerte se décompose en 3 séquences de 1 minute 41 secondes chacune séparées par un intervalle de 5 secondes. Un cycle est constitué par un son modulé pendant 1 minute, puis d'une descente du régime pendant 40 secondes. La fin de l'alerte est signifiée par un cycle unique de 30 secondes.

Les sirènes du Réseau National d'Alerte (RNA) sont testées tous les premiers mercredi du mois à midi. Elles émettent alors un cycle du signal national d'alerte.



Les EMA

Les ensembles Mobiles d'Alerte (EMA) se fixent sur les véhicules de la commune ou des services de secours. Ils permettent la diffusion du signal national d'alerte et de messages précisant les consignes à suivre.

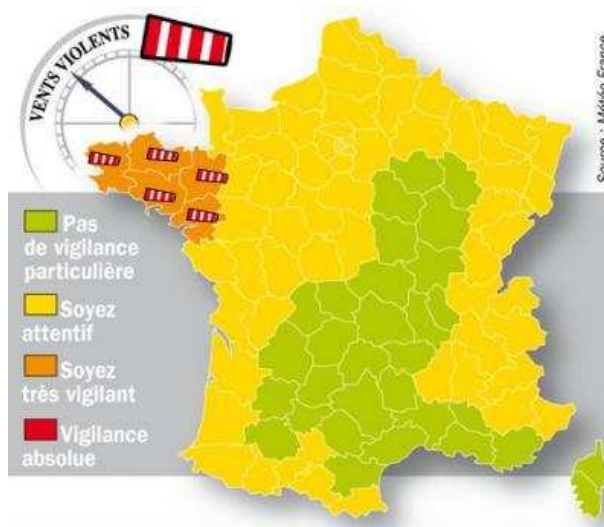
Les Médias

Les médias (télévisions et radios) peuvent également être mis à contribution pour la diffusion des messages d'alerte. En Bretagne les fréquences des radios sont :

France Bleu : 103.1MHz
France Info : 105.5MHz

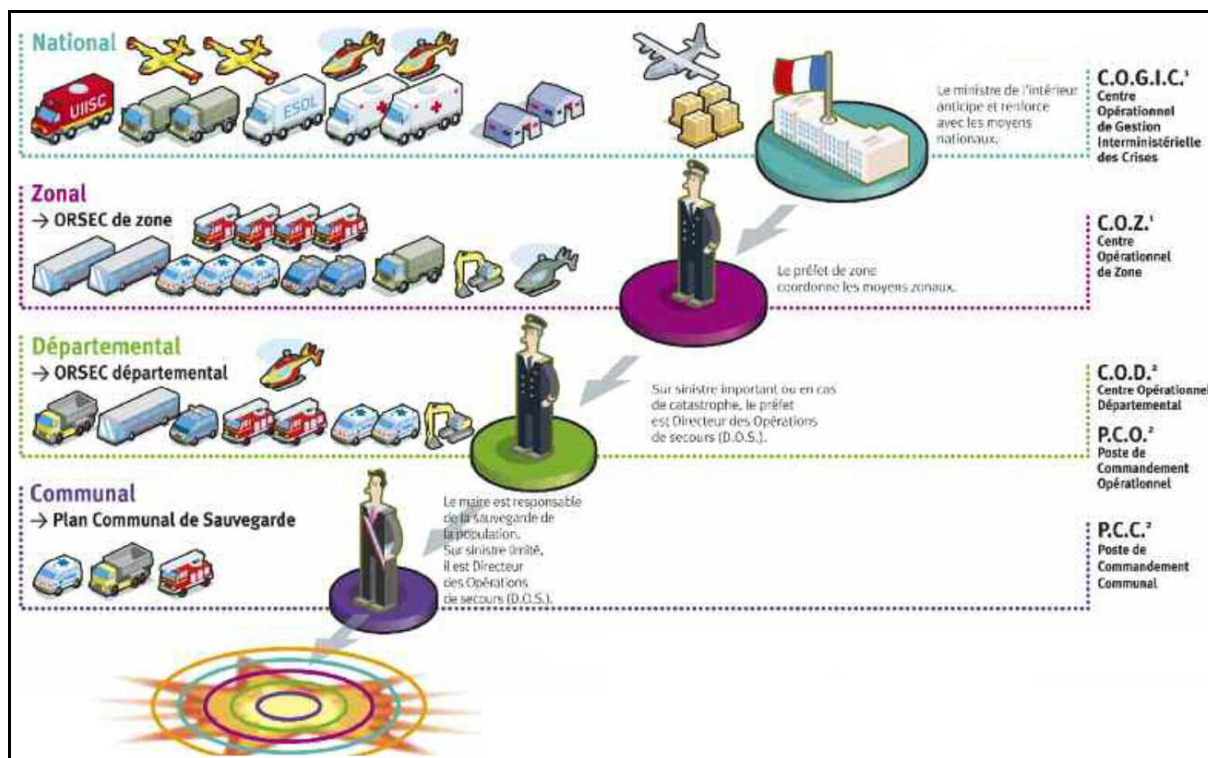
La prévision

En France différents organismes s'occupent de la prévision des risques. Il s'agit de météoFrance, de vigicrue. Ces organismes diffusent régulièrement des bulletins d'information et d'alerte avec les consignes à suivre.



L'Organisation des secours

En France la chaîne d'organisation des secours permet de mobiliser des effectifs et du matériel en fonction de l'ampleur des phénomènes. A chaque échelon il y a un directeur des opérations, des moyens et un plan spécifique.



Numéro de téléphone pour signaler un risque

- ✓ Urgences Médicales 15
- ✓ Sapeur Pompier : 18 ou 112 (portable)
- ✓ Gendarmerie Nationale : 17
- ✓ Préfecture : 02 99 02 10 35
- ✓ Mairie : 02 99 04 30 00



Inondation de plaine



Qu'est-ce qu'une inondation ?

Les inondations sont dues à des augmentations de débit provoquées par des précipitations abondantes et/ou durables. Les inondations de plaine ont une dynamique lente, l'augmentation du niveau d'eau peut prendre plusieurs heures voire plusieurs jours. De même l'eau peut mettre plusieurs jours à se retirer. Ce type d'inondation laisse le temps à la population de se mettre à l'abri mais la durée du phénomène peut être longue.

Caractéristique d'une inondation

- Son débit : chaque cours d'eau possède un débit théorique (m³/s) et à partir des données historiques, on définit des débits de crue.
- Sa hauteur d'eau : hauteur de submersion atteinte par l'inondation. Elle peut varier de quelques centimètres à plusieurs mètres.
- La vitesse du courant : la vitesse est fonction de la topographie (reliefs) et de la nature des sols (routes, champs, ...)

Crue décennale et centennale

- Une crue décennale à 1 chance sur 10 de se produire chaque année.
- Une crue centennale à 1 chance sur 100 de se produire chaque année. Ce sont les crues centennales qui servent de référence pour l'établissement des plans de prévention.

Cartographie des zones à risques





Inondation de plaine



Actions menées

PPRI

Les services de la préfecture ont établi le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) pour la commune. Ce plan définit les zones inondables avec comme crue de référence la crue centennale.

3 zones sont définies (aléas fort, moyen et faible) ; en cas de crue centennale :

- Fort : le niveau augmente de 1 à 2 m
- Moyen : le niveau augmente de 0.5 à 1 m
- Faible : le niveau augmente de 0.5 m

Vanne de régulation sur le Chevré

Le syndicat du Chevré, conseillé par la DDAF a installé une vanne sur le Chevré (en amont de la confluence avec la Vilaine) afin de réguler le débit de la rivière. Cette vanne permet de maintenir un niveau d'eau suffisamment élevé pour assurer la biodiversité. Grâce à un système automatisé elle s'ouvre en cas de forte hausse du débit afin d'empêcher les inondations en été.

Les Bons gestes

Les gestes à faire

Pendant les opérations de secours

	Fermez les portes, fenêtres et aérations
	Coupez le gaz et l'électricité
	Montez dans les étages Ne prenez pas les ascenseurs
	Ecoutez la radio France Bleue : 103.1MHz France Inter : 105.5 MHz

Ne pas faire



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école
L'école s'occupe d'eux



Ne téléphonez pas
Laissez libre les lignes téléphoniques pour les urgences



Feux de forêts



Les feux de forêts

Il s'agit d'incendies provoqués par l'inflammation des végétaux. Ils se déclarent et se propagent à partir des bois, landes, forêts. On parle de feux de forêt lorsqu'au moins un hectare de végétation est détruit.

Un incendie est un phénomène qui s'auto entretient tant que le comburant (oxygène) et le combustible sont disponibles. Il génère de la chaleur qui permet l'embrasement du combustible. Afin de maîtriser un incendie il est nécessaire d'agir le plus rapidement, on estime que pour éteindre un feu naissant il faut :

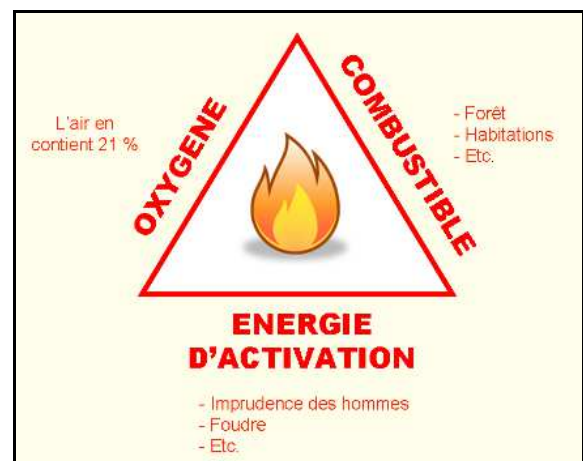
- Au bout d'une minute : un verre d'eau
- Au bout de deux minutes : un seau d'eau
- Au bout de trois minutes : une citerne d'eau

Le déclenchement et la propagation

Pour déclencher un feu, trois éléments sont nécessaires. Si un de ces éléments n'est pas présent (ou disparaît), alors le feu ne peut se déclencher (ou se propager).

- Une source de chaleur (flamme étincelle) : elle est très souvent d'origine humaine soit accidentelle ou par imprudence (cigarette, barbecue, travaux agricoles, ...), soit intentionnelle (déclenchement volontaire). Elle peut également être naturelle : les éclairs.
- Un facteur de propagation : il s'agit du vent qui permet un apport constant d'oxygène ce qui permet la combustion des végétaux.
- Un combustible : dans le cas des feux de forêts il s'agit de la végétation (herbes, bois, broussailles, ...)

C'est le **TRIANGLE DU FEU** (Source : Ofme.org)



Cartographie des zones à risques





Feux de forêts



Les Bons gestes

Les gestes à faire

	Ouvrez votre portail pour l'accès des secours
	Coupez le gaz et l'électricité
	Réfugiez vous dans les habitations
	Fermez les portes, fenêtres et aérations

Ne pas faire



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école
L'école s'occupe d'eux



Tempêtes

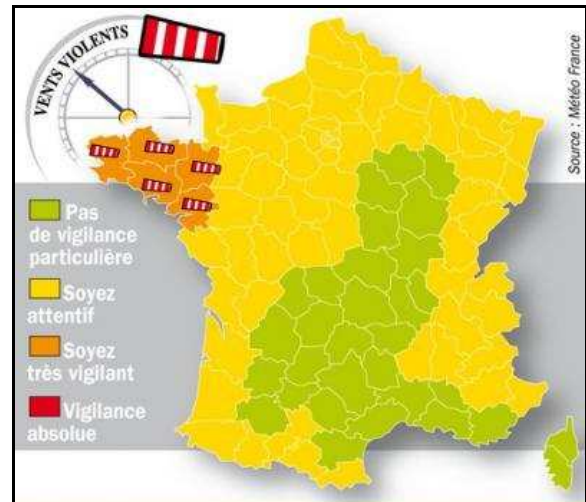


Les tempêtes

Les tempêtes se caractérisent par des vents violents des pluies abondantes. Ce sont des phénomènes qui agissent à grande échelle (200 à 1000 km de diamètre). Les vents provoquent des dégâts sur les réseaux (pylônes) sur les habitations (cheminées, toitures) et sur l'environnement (arbres).

Les tempêtes et les phénomènes météo violents sont annoncés par des alertes de Météo France. Des cartes de vigilance sont dressées afin d'anticiper ces phénomènes. Il existe quatre niveaux d'alerte pour quatre couleurs : vert, jaune, orange et rouge.

Dès le niveau orange qui annonce un phénomène dangereux, les pouvoirs publics (Mairie, Préfecture, SDIS, ...) s'organisent afin de réagir le plus rapidement possible. De même à partir de ce niveau d'alerte les particuliers doivent suivre les consignes de sauvegarde et de sécurité.



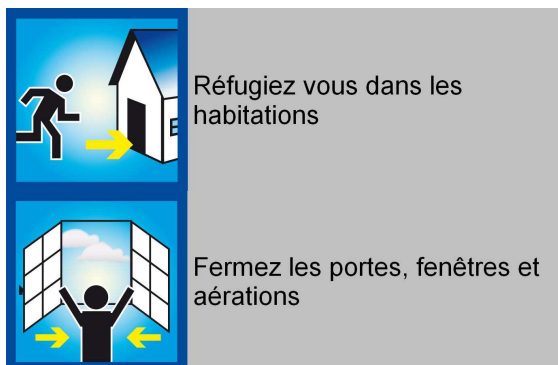
Exemples

Au cours des dernières années plusieurs tempêtes ont provoqué des dégâts importants :

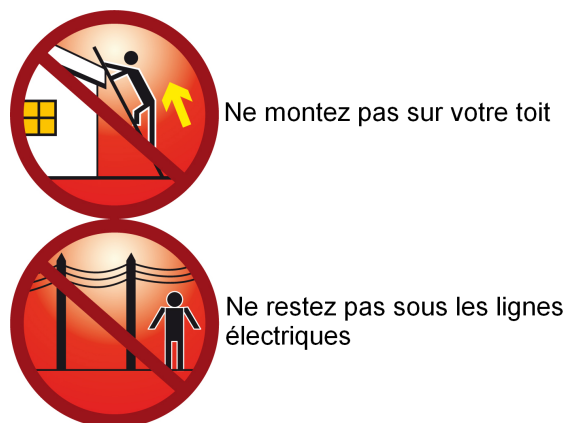
- Octobre 1987 : la vitesse des vents est de 137km/h à Rennes,
- Mars 1990 : des rafales à 144km/h à Rennes et 154km/h à Dinard
- Décembre 1999 : des vents mesurés à 126km/h à Rennes

Les Bons gestes

Les gestes à faire



Ne pas faire





Froid/Canicule



Les vagues de froid et canicules

Les phénomènes météorologiques peuvent provoquer des vagues de chaleur (canicule) ou de froid. Ces variations de température peuvent être à l'origine de complications pour les personnes sensibles (personnes âgées, malades, enfants, ...).

Les vagues de froid se caractérisent par une forte baisse des températures. Cette baisse peut être plus ou moins brutale et durer plus ou moins longtemps. En plus des risques pour les personnes vulnérables les vagues de froid provoquent des perturbations sur les réseaux (routes, lignes électriques et téléphoniques, ...).

Les canicules sont dues à une forte hausse des températures provoquant un assèchement des cours d'eau. Le principal danger en cas de canicule est la déshydratation. De plus, les déplacements peuvent être limités afin de diminuer les risques de pollution atmosphérique.

Les Bons gestes

Vague de froid



Fermez les portes, fenêtres et aérations

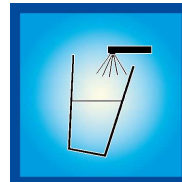
Ecoutez la radio
France Bleue : 103.1MHz
France Inter : 105.5 MHz



Limitez vos déplacements

Restez sur votre lieu de travail ou à votre domicile. Cela vous évitera de rester bloqué sur les routes.

Canicule



Hydratez vous

Pensez à aérer et ventiler les pièces pour faire baisser la température. Les plantes vertes peuvent faire diminuer la température de 1 à 2 degrés.



Transport de Matières Dangereuses



Qu'est ce que le TMD ?

Les matières dangereuses présentent des caractéristiques physico-chimiques ; toxicologiques, ou susceptibles de produire des réactions présentant un risque pour l'Homme et/ou l'environnement. Ces matières sont souvent utilisées par l'industrie mais concernent également l'agriculture (engrais) et les produits pétroliers (essence, fioul domestique, ...). Leur transport est réglementé afin de limiter les risques.

Ce transport peut se faire sous différentes formes :

- Par route : mode principal d'acheminement (80% du tonnage total)
- Par voie ferrée : (12% du tonnage total)
- Par canalisation (pipeline, gazoducs, ...) pour le transport sur de grandes distances (6% du tonnage total)
- Par voie fluviale : (2% du tonnage total)

Identification des produits

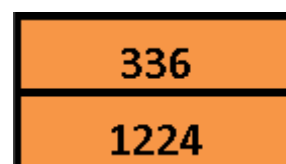
L'identité des produits ainsi que leur dangerosité sont notées sur des cartouches. Tous véhicule transportant des matières dangereuses doit être équipé, à l'avant et à l'arrière, d'une plaque orange réfléchissante. Cette plaque est divisée en deux parties :

La partie supérieure indique le ou les dangers présentés par la matière. Le premier chiffre indique le risque principal les second et troisièmes chiffres indiquent des risques secondaires ou mineurs. Si le second chiffre est identique au premier cela signifie que ce risque est élevé. S'il n'y a pas de risques secondaires le deuxième chiffre est le 0.

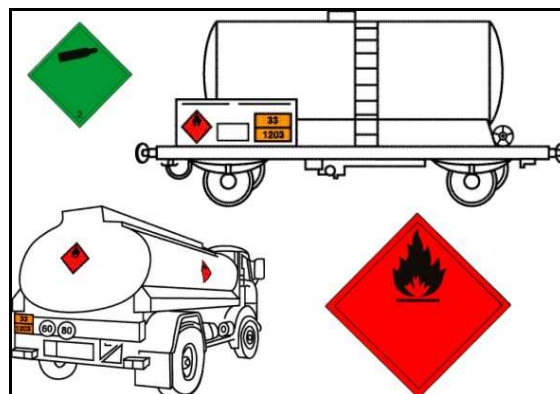
La partie inférieure est composée d'un nombre à quatre chiffres. Ce numéro constitue l'identification de la matière conformément à la nomenclature de l'ONU.

N°	Nature du danger
0	Pas de danger particulier
1	Matière explosive
2	Gaz comprimé
3	Liquide inflammable
4	Solide Inflammable
5	Matière comburante ou peroxyde
6	Matière toxique
7	Matière radioactive
8	Matière corrosive
9	Danger de réaction violente ou spontanée
X	Danger de réaction violente ou spontanée AU CONTACT DE L'EAU

N° d'identification du danger



N° d'identification de la matière



Emplacement des plaques d'identification



Transport de Matières Dangereuses



1		1.1 Risque d'explosion en masse	1.2 Risque de projection sans explosion de masse	1.3 Risque d'incendie avec souffle ou projection	1.4 Pas de risque notable	1.5 Matière peu sensible présentant un risque d'explosion de masse	1.6 Matière très peu sensible présentant un risque d'explosion de masse
2		2.1 Gaz inflammables		2.2 Gaz inflammables, non toxiques		2.3 Gaz toxiques	
3		Liquides inflammables					
4		4.1 Matières solides facilement inflammables		4.2 Matières pyrophoriques		4.3 Matières qui au contact de l'eau émettent des gaz inflammables	
5		5.1 Matières comburantes solides ou liquides			5.2 Peroxydes organiques		
6		6.1 Matières toxiques			6.2 Matières infectieuses		
7		Matières radioactives					
8		Matières corrosives					
9		Matières et objets dangereux divers					



Transport de Matières Dangereuses



Action menées

La mairie a mis en place un ensemble de mesures pour limiter les véhicules transportant des matières dangereuses :

- Mise en place d'un plan de circulation des véhicules agricoles dans le centre.
- Interdiction de circulation pour les poids lourds dans le centre.
- La société Mx impose un plan de circulation aux chauffeurs faisant des livraisons.

Les Bons gestes

Les gestes à faire



En cas de danger appelez
la mairie : 02 99 04 30 00
les pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15



Réfugiez vous dans les
habitations



Fermez les portes, fenêtres et
aérations



Coupez le gaz et l'électricité



Ouvrez votre portail pour
l'accès des secours

Ne pas faire



Ne pas aller chercher vos
enfants à l'école
L'école s'occupe d'eux



Ne téléphonez pas
Laissez libre les lignes
téléphoniques pour les
urgences

**Si un X est présent sur la
plaque d'identification du
danger, alors n'utilisez pas
d'eau et appelez les
pompiers**



Divers



Les séismes

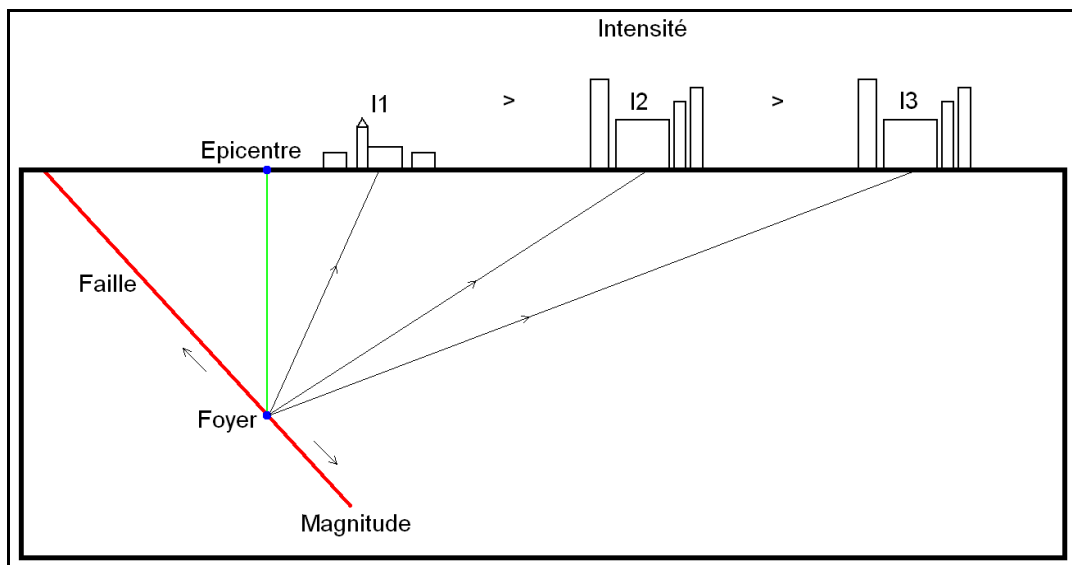
Un séisme est provoqué par une rupture de la roche en profondeur. Cette rupture est due à l'accumulation d'énergie générée par les mouvements des plaques. Ces ruptures créent des vibrations (ondes sismiques) qui se transmettent aux bâtiments via le sol. Les séismes sont d'origine naturelle (tectonique ou volcanique) mais dans de rares cas ils peuvent être d'origine humaine (rupture de barrage, explosion de forte intensité ou nucléaire, ...).

En France la sismicité est due à la convergence des plaques eurasienne et africaine. Le zonage sismique a été réactualisé en 2010 et est découpé en cinq zones. La Bretagne se situe en zone faible. Les vibrations sont ressenties par la population mais ne provoquent pas de dégâts majeurs.

Les caractéristiques des séismes

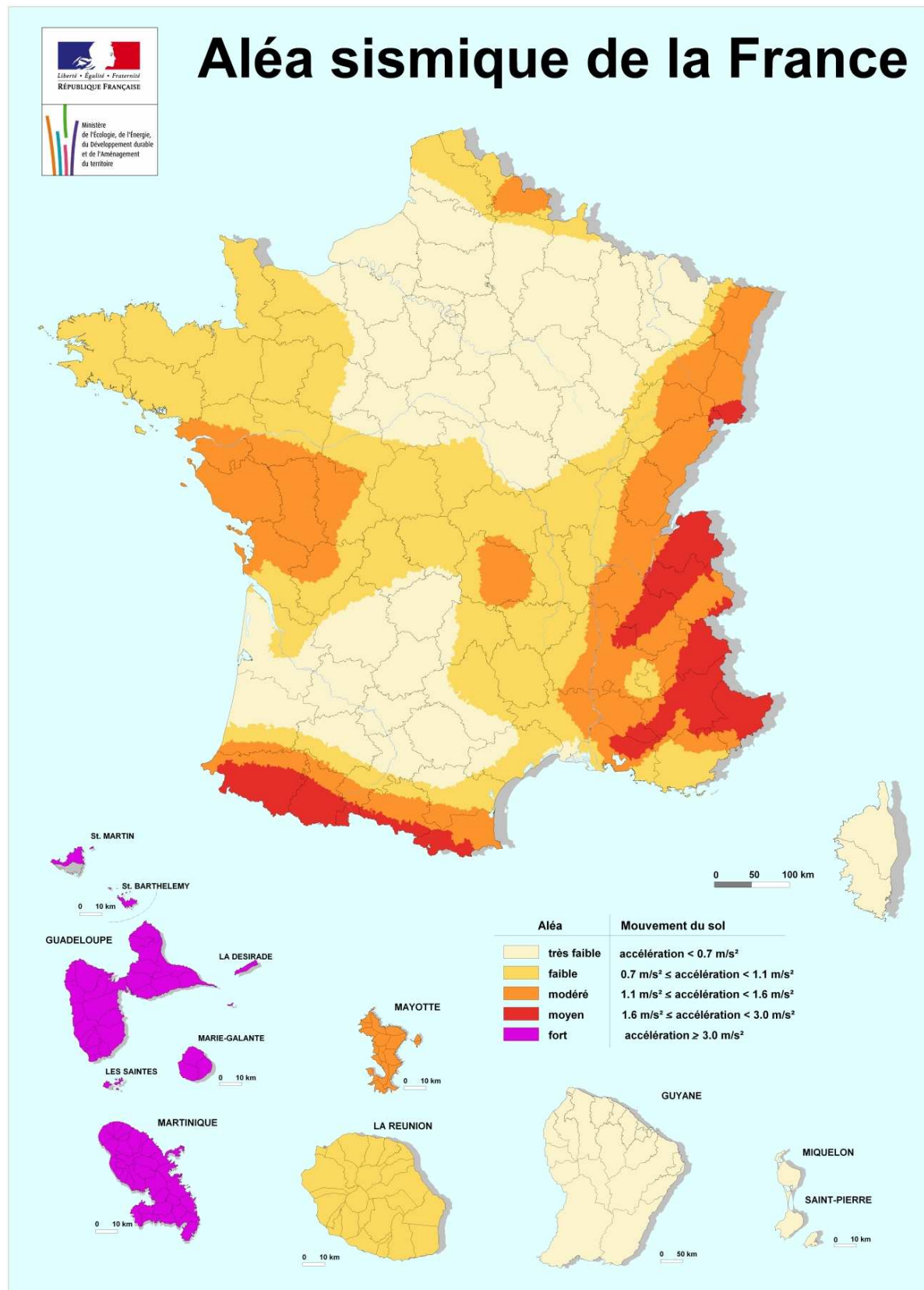
Les séismes se caractérisent par

- Leur foyer : lieu de rupture d'où partent les ondes.
- Leur épicentre : point à la surface situé à la verticale du foyer.
- Leur magnitude : quantité d'énergie libérée par le séisme. Elle est mesurée sur l'échelle de Richter.
- Leur intensité : en fonction des dégâts occasionnés et de la perception du séisme par la population. L'intensité diminue avec la distance. Elle est reportée sur l'échelle MSK.
- La faille : fracture dans la roche permettant le déplacement des blocs l'un par rapport à l'autre.





Divers



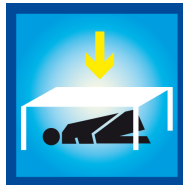


Divers



Les Bons gestes

Pendant la secousse

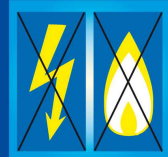


Abritez vous sous un meuble

Après la secousse



Eloignez vous des habitations
et des immeubles menacés



Coupez le gaz et l'électricité



Ecoutez la radio
France Bleue : 103.1MHz
France Inter : 105.5 MHz



Ne fumez pas
Ne faites pas d'étincelles

Les risques infectieux

On parle de risques infectieux en cas de contamination à grande échelle de la population. Ces contaminations sont qualifiées, en fonction de leur ampleur, d'épidémie ou de pandémie. Le dernier épisode fut la grippe H1N1 au cours de l'hiver 2009-2010

Les risques infectieux ne concernent pas uniquement la population humaine, mais également les animaux (fièvre aphteuse, ...)



Lavez vous et/ou désinfectez
vous les mains plusieurs fois
par jour

Les bons réflexes

Dans tous les cas



Ecoutez la radio
France Bleue : 103.1MHz
France Inter : 105.5 MHz



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école
L'école s'occupe d'eux



Ne téléphonez pas
Laissez libre les lignes téléphoniques pour les urgences

Cas particuliers

Inondation



Fermez les portes, fenêtres et aérations



Coupez le gaz et l'électricité



Montez dans les étages
Ne prenez pas les ascenseurs

Feux/Incendies



Ouvrez votre portail pour l'accès des secours



Réfugiez vous dans les habitations



Coupez le gaz et l'électricité

Tempêtes



Réfugiez vous dans les habitations



Ne montez pas sur votre toit



Ne restez pas sous les lignes électriques

Transport de Matières Dangereuses



Réfugiez vous dans les habitations



Fermez les portes, fenêtres et aérations



Ne fumez pas
Ne faites pas d'étincelles